

MGEN ASS du 14 JANVIER 2020

COMMUNICATION DU PRESIDENT :

Le conseil d'administration a accepté la démission d'Isabelle HEBERT le 8 janvier 2020. Contexte de transition : Mr DEDEYAN assure la direction générale du groupe MGEN.

Nominations MASS : Danièle ISTAS Directeur Chanay/ Évian ; Brice MARTINE, Directeur Délégué Évian ; Claire MARIE Directrice Déléguée Chanay ; Éric DONJON directeur Délégué Chanay ; Maxime SERAYET Directeur Adjoint EHPAD du 95 ; Marc VENTURA Directeur de CeSOA ; Jean VILLETTE Directeur Délégué de la Ménaudière

DGA : Arrivée à temps partiel d'un directeur adjoint au sein de la DGA, Marc RAVEL (dès le 1er avril à temps plein). Il a en charge la supervision de l'ensemble des opérations de la DGA, avec notamment le suivi des feuilles de route des différents établissements et de la coordination des principaux projets. Supervision du plan d'audit et démarche d'engagement de service.

POSITIONS CFDT

FIN DU PROJET EXPERIMENTAL « PAERPA » sur l'ARBIZON

Fin 2015 / début 2016, une équipe pluridisciplinaire composée d'une enseignante APA et d'une ergothérapeute ont œuvré sur l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées à l'atteinte des objectifs du programme... objectifs largement atteints (129 demandes en 2016, 408 demandes en 2018). Il y a donc eu un renforcement de l'équipe en novembre 2017 (2 nouvelles embauches) pour doubler les interventions, absorber le nombre de demandes et limiter les délais d'attente. Ce projet financé en totalité par l'ARS, innovant, porteur et au service de la population, a pris fin le 31 décembre 2019.

La CFDT attire l'attention de la MGEN sur la différenciation entre l'implication des établissements sur des projets innovants et le devenir des professionnels liés à ces projets. L'arrêt des contrats de travail pourrait être source d'inquiétudes si ces derniers ne sont pas sécurisés. Il est nécessaire que :

- La cellule de reclassement prenne en compte les besoins et attentes des salariés, par une recherche complète des possibilités de reclassement sur des postes d'ergothérapeute ou d'enseignant en activité physique adapté, correspondant aux qualifications et projets professionnels.
- La durée des congés de reclassement permette la réalisation des projets de développement des compétences et d'évolutions professionnelles.

La CFDT demande qu'il soit précisé le périmètre des licenciements, mais réclame également la mise en place d'un accompagnement au plus près de la réglementation et des projets des professionnels. Les directions locales doivent pouvoir bénéficier d'un appui du siège pour ce type d'accompagnement. La CFDT y sera très attentive.

Modifications architecturales des secrétariats de l'ESMPI

La CFDT demande que des réponses soient apportées en local, afin de travailler au plus près du sens du service rendu et des conditions de travail optimales. Les questionnements des professionnels au fait des réalités du terrain doivent être pris en compte... Mobilier, nuisances sonores, téléphones, imprimantes, multiples passages de personnes extérieures au service, accueil des patients et des proches et les conséquences sur la confidentialité en lien avec la spécificité de la psychiatrie.

→ Dossier reporté au prochain CSE et passage en CSSCT

Actualités Paye

La CFDT a remis plusieurs dossiers (en en cours d'examen). Elle demande un point d'information concernant la base de calcul et le détail de la prime décentralisée.

Maisons-Laffitte

Une réunion a eu lieu au mois de décembre 2019 avec la CSSCT, la direction et le siège. Des pistes d'amélioration en termes de QVT ont pu être évoquées, dans un contexte de réorganisation sur l'établissement. Il a été prévu une visite de la CSSCT. Un retour commun aura lieu le 26 mars 2020

Délibération et votes sur le licenciement envisagé d'un salarié protégé

En l'occurrence, il s'agit d'un militant CFDT : la délégation souhaite souligner la qualité des échanges préalables avec l'intéressé, dans le respect de la personne.

Plusieurs points d'un ordre du jour - toujours aussi « dense » - sont reportés (Point prévoyance CHORUM/ Information sur la prestation Restauration des établissements MGEN ASS/ Dématérialisation RH des dossiers du personnel).

En termes d'évolution salariale, comme chacun a pu le constater, rien pour 2020. Les salariés ont une attente forte en termes de rémunération et d'amélioration des conditions de travail :

- **Sentiment de pression sur le taux d'occupation et la rentabilité**
- **Manque de reconnaissance professionnelle,**
- **Perte de repères dans l'exercice du travail au service de l'utilisateur**

La CFDT tient à saluer Maria LONG à l'heure où celle-ci quitte ses fonctions. Nous voulons évoquer son implication militante et professionnelle, durant tant d'années, mais aussi ses qualités humaines, sa discrétion. Toujours mesurée, attentive aux autres et aux patients,

Au revoir Maria ... et à bientôt de tes nouvelles ! Nous aurons toujours plaisir à te revoir.

Pour tout renseignement, contacter votre Délégué Syndical local

Gilles FOUACHE, représentant syndical CSE MGEN Action Sanitaire et Sociale 06 99 16 16 37

Céline MARTINEZ, Déléguée Centrale MGEN Action Sanitaire et Sociale 06 87 56 81 73